



# Coronavirus-covid19

**La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe prend des mesures ciblées pour accompagner ses clients Entreprises et Professionnels, dont l'activité serait impactée par le Coronavirus.**

Ces mesures visent à rechercher, au cas par cas, avec nos clients, les solutions adaptées à leur besoin de trésorerie :

- permettre de reporter jusqu'à 6 mois les remboursements des crédits ;
- mettre en place une procédure accélérée d'accord de crédit en moins de 5 jours pour les situations les plus urgentes ;
- supprimer les pénalités et les coûts additionnels des reports d'échéance et de crédit des clients ;
- accélérer les modalités de prises en charge des demandes d'indemnités des clients assurés.

**La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe, acteur majeur dans le financement de l'économie Guadeloupéenne, est mobilisée pour aider les Entreprises et les Professionnels à traverser cette période.**

**Etre à leur côté, les aider à faire face, c'est faire la preuve de notre utilité et de notre raison d'être : Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.**